

Questions orales

gouvernement devrait refuser d'intervenir pour mettre fin à cette perturbation des services postaux?

M. Mackasey: Non, monsieur l'Orateur. C'est une question de jugement. Je pourrais facilement estimer que le député cherche à tirer un avantage politique d'une situation embarrassante. Les grèves nuisent à la population, personne ne l'a jamais nié. Tout dépend de la valeur que vous attachez à la démocratie; quant à moi, j'y attache une plus grande valeur que le député.

LA GRÈVE DES POSTIERS—PROPOSITION DE DÉBAT SUR
L'ATTITUDE DU GOUVERNEMENT

M. Lincoln M. Alexander (Hamilton-Ouest): Monsieur l'Orateur, puis-je poser une question au premier ministre suppléant? Nonobstant ce que vient de dire le ministre des Postes, comme ni ce dernier ni le syndicat des postiers ne veulent protéger l'intérêt public, le premier ministre suppléant permettra-t-il à la Chambre de discuter le plus tôt possible de l'attitude du gouvernement, le Parlement étant le dernier refuge de l'intérêt public?

L'hon. Mitchell Sharp (premier ministre suppléant): Monsieur l'Orateur, je ne suis pas d'accord avec la manière dont le député a posé sa question. Je crois que le ministre des Postes agit dans l'intérêt du public et l'appui qu'il en reçoit justifie mon affirmation. On réservera des jours à l'opposition officielle lorsque celle-ci pourra déposer une motion à cet effet, si elle le désire.

M. Alexander: Une question supplémentaire, monsieur l'Orateur. Je n'accepte pas la réponse du premier ministre suppléant. On dirait que le ministre des Postes s'amuse aux dépens du public. La grève dure depuis 25 jours, elle a causé la perte de millions de dollars et elle nuit aux petites entreprises. Le premier ministre suppléant ne croit-il pas que l'intérêt public et le maintien des services essentiels ont priorité sur le mythe de la négociation collective telle qu'elle est pratiquée par le ministère des Postes et son ministre?

M. Sharp: Monsieur l'Orateur, comme l'a dit le premier ministre et confirmé le ministre des Postes, c'est là une question de jugement. Je crois qu'il est tout à fait dans l'intérêt du public que le syndicat intéressé demande à ses membres de voter sur l'offre faite par le ministre des Postes et le Conseil du Trésor. Je crois que c'est la façon la plus démocratique de régler la question. Malheureusement, ce n'est pas l'opinion des chefs du syndicat. Je crois qu'il faut leur laisser le temps de réfléchir.

M. Alexander: Aux dépens du public.

* * *

LE LOGEMENT

LE PROGRAMME D'AIDE À L'ACQUISITION D'UNE MAISON—LA
SITUATION À TORONTO

M. Edward Broadbent (Oshawa-Whitby): Monsieur l'Orateur, ma question au ministre d'État aux Affaires urbaines a trait au rapport sur le logement publié hier à Toronto. D'après le rapport, pour la deuxième année consécutive, aucun logement n'a été construit à Toronto aux termes du PAAM. En outre, la plupart des promoteurs privés n'ont montré aucun intérêt pour le programme à dividendes limités. Étant donné que le prétendu nouveau programme d'aide à l'acquisition d'une maison se réduit à

certaines retouches de détail, comment peut-il compter que les besoins en logement de la population de cette ville et d'autres seront satisfaits dans les prochains mois?

L'hon. Barney Danson (ministre d'État chargé des Affaires urbaines): Monsieur l'Orateur, je relève dans mes dossiers qu'environ 832 logements ont été construits à Toronto en vertu du programme d'aide à l'acquisition d'une maison entre janvier et septembre de cette année. Je trouve cela excellent. Nous voulons grâce au nouveau programme obtenir des résultats encore meilleurs au cours de la prochaine année. Quant au programme de logements qui rapportent des dividendes limités, je regrette, mais je n'ai pas les chiffres ici. Il a cependant eu beaucoup de succès à Toronto. Une forte proportion des logements à louer ont même été construits dans la région de Toronto aux termes du programme d'aide à la location. Nous voulons là aussi faire mieux.

M. Broadbent: Puis-je dire au ministre, en toute déférence, qu'il a probablement pris les chiffres applicables au Grand Toronto pour ceux applicables à la ville de Toronto.

Des voix: Oh, oh!

M. Broadbent: La distinction—sans doute le ministre en conviendra-t-il—est d'importance. Je me base sur le rapport de la ville de Toronto. Au cours des neuf premiers mois de cette année, seulement 1,068 unités de logement ont été mises en chantier dans la ville de Toronto par suite de l'initiative du secteur privé. Par contre, en Saskatchewan, celle des provinces qui réussit le mieux à répondre aux besoins des Canadiens pour ce qui est du logement, il s'est produit un mouvement vers le secteur désintéressé. La ville de Toronto a aussi demandé l'aide du secteur désintéressé. Alors, pourquoi le gouvernement ne favorise-t-il pas la construction sans but lucratif?

M. Danson: Je comprends parfaitement que le chef du NPD puisse rêver sans cesse à la Saskatchewan, mais le fait est que nous travaillons en étroite collaboration avec la ville de Toronto et la province d'Ontario, dans l'espoir d'accélérer les programmes en régie désintéressée. Malgré certains retards, les consultations qu'il y a eu ont été assez vigoureuses. Cependant, nous devons reconnaître que la construction de nouveaux logements résidentiels dans les grandes villes n'a pas atteint le niveau que nous souhaiterions. La construction immobilière s'est naturellement dirigée vers des endroits où il y avait plus de terrains disponibles. Nous avons tout lieu de croire que notre nouveau programme de subventions à la construction immobilière à forte densité et à loyer modique encouragera l'activité en ce domaine, dans les principales villes bien que peut-être pas dans le centre. Il s'agira ici de construction domiciliaire de moyenne densité et, dans certains cas, de forte densité qui tireront le meilleur partie des terrains disponibles, et la ville touchera une subvention de \$1,000 par unité de logement construite dans le cadre de ce programme. Je pense que cela viendra en aide à la ville de Toronto et, en fait, à beaucoup d'autres municipalités partout au Canada.

L'INCIDENCE DE LA SPÉCULATION FONCIÈRE SUR LE COÛT DU
LOGEMENT—LES MESURES ENVISAGÉES

M. Edward Broadbent (Oshawa-Whitby): Le ministre a-t-il eu l'occasion de jeter un coup d'œil sur le rapport établi par M. Lorrimer sur les effets de la spéculation foncière dans la région métropolitaine de Toronto? L'auteur a en effet estimé que les profits résultant de la spé-